

Montréal, le 28 novembre 2017

M. Pierre Méthé
Régie de l'Énergie
800 Place Victoria, 2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : HQD - Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2018-2019 (R-4011-2017)
Planification de l'audience

Monsieur Méthé,

Comme requis dans votre correspondance du 21 novembre dernier sur le sujet en rubrique, UC vous transmet les informations suivantes :

- UC prévoit interroger les témoins des panels 2 et 3 pour une durée totale de 20 minutes. Elle demande à la Régie de lui réserver 5 minutes pour le panel 1 si des éclaircissements lui étaient rendus nécessaires en cours d'audience.
- Temps requis pour la présentation de la preuve d'UC : 30 minutes.

| | | |
|------------------|---------------------------|------------|
| Viviane de Tilly | Union des consommateurs | 10 minutes |
| Isabelle Dauphin | Acef de l'est de Montréal | 20 minutes |
- Temps requis pour la présentation de la plaidoirie : 30 minutes

UC ne prévoit pas pour le moment interroger les témoins des autres intervenants.

La déclaration sous serment au soutien de la preuve de UC est jointe à la présente.

Veuillez agréer M. Méthé, mes salutations distinguées.



France Latreille
Directrice

c. c. Hélène Sicard
Viviane de Tilly